

Parc de la Poudrerie

N°5 - 1^{er} semestre 2010

nouvelle série

Journal édité par les Amis du Parc de la Poudrerie

Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours / Téléphone, Répondeur : 01 48 60 28 58 / contact@apfp.fr

Les Amis du Parc

pages 3/4/5/6/7

ont



numéro spécial
30 ans

Les Rencontres de
la Poudrerie p.8

Programme
pédagogique p.10

Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 11

LA VIE ASSOCIATIVE N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE

Comme tous les rédacteurs de ce numéro spécial d'Atout Parc dédié aux 30 ans de l'association, je me suis replongé dans un passé riche de souvenirs; des souvenirs ensoleillés comme les journées du patrimoine 2004 où nous étions tous réunis sous la halle, attendant le prochain départ pour une promenade en calèche dans les allées du Parc; des souvenirs cocasses de ce jour de 1997 où un grand nombre d'élus locaux placés en arc de cercle ont dû tenir notre pétition; des souvenirs émus d'Amis du Parc disparus. Durant ces trente années, que de temps passé à défendre ce site qui nous est cher. Que de difficultés à vouloir concilier défense et animation du Parc. Ainsi, une élue que nous apprécions particulièrement aimait nous répéter que nous étions les empêcheurs de gérer en rond. Elle avait raison et nous en sommes fiers. En retour, nous avons souvent payé le prix de notre opposition à des projets néfastes pour l'avenir du Parc, notamment par l'arrêt de versements de subventions. Nous considérons pourtant que c'est la règle du jeu et nous devons la prendre en compte dans notre stratégie. Il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir et je formule le souhait que les Amis du Parc puissent continuer encore pendant de longues années à se mobiliser pour que le Parc de la Poudrerie reste un Parc forestier naturel, que les bâtiments qui menacent ruine puissent enfin être sauvés et que perdure la mémoire d'un siècle d'activités poudrières.

Michel Glévarec,
Président des Amis du Parc



Journal d'information des Amis du Parc Forestier de la Poudrerie
Pour nous écrire :
Allée Eugène Burlot 93410
Vaujours / 01 48 60 28 58
contact@apfp.fr / www.apfp.fr
Semestriel avril 2010
Directeur de publication : Michel Glévarec /
Directeur de rédaction : Marc Moulin / Comité de relecture : Anne Marie Peiffer, André Petit. Photographies : Les Amis du Parc sauf



mention contraire / Imprimerie : Pesch. 149 avenue Aristide Briand. 93320 Les Pavillons sous Bois / Dépôt légal avril 2010 / ISSN : 1964-8073 / Tirage de ce numéro: 5000 ex / Atout Parc est distribué gratuitement / Ne pas jeter sur la voie publique / Le numéro 6 (nouvelle série) paraîtra en octobre 2010. Ont participé à ce journal : Michel Boulay, Michel Glévarec, Pierre Guytard, Rina Lesellier, Christian Merlier, Marc Moulin. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

- P.2 : édito, on en parle
P.3,4,5,6,7 : les amis du parc ont 30 ans
P.5 : il faut sauver les bâtiments
P.6 : la coulée verte une urgence
P.8 : le programme des rencontres 2010
P.9 : reconnaître les oiseaux du parc, le jeu
P.10 : les visites pédagogiques
P.11 : le parc pratique, bulletin d'adhésion
P.12 : rené amiable, conservateur du musée des poudres

Un avis, une remarque sur le journal :
lejournald@apfp.fr



On en parle

Rétrospective des 30 ans

Le dimanche 9 mai, le public est invité à venir visiter l'exposition-rétrospective présentant la vie des Amis du Parc. Ouverture de 10h à 18h au Pavillon Maurouard (voir le programme des rencontres).

La perruche à collier

Par tous les temps au cours de vos promenades dans le Parc de la Poudrerie, vous entendez des cris stridents et vous apercevez des éclairs vert clair à travers les arbres. Ce sont les perruches à collier qui se sont installées dans le parc. Cet oiseau de 40 cm est facilement reconnaissable, par son plumage vert vif et son chant (on dit qu'il siffle ou jacasse). La perruche à collier est une espèce de grande perruche afro-asiatique. Le mâle se distingue par son collier noir souligné d'une mince bande rose. Si autrefois elle était exclusivement un oiseau de volière, aujourd'hui suite à des relâches volontaires ou involontaires, nous la retrouvons dans les grandes villes, notamment dans les parcs où elle trouve gîte et nourriture « fruits et graines ». Elle s'est très bien adaptée à notre climat plus froid et la population des perruches est en pleine expansion. Si les spécialistes sont réservés sur la possible concurrence avec les espèces indigènes « pics, chouettes, sitelles » qui nichent comme elles dans les cavités d'arbres, rien n'est prouvé pour le moment. Voir également en page 9.

Natura 2000 : la France condamnée

Le jeudi 4 mars dernier, la cour de justice de l'union européenne a condamné une nouvelle fois la France pour n'avoir pas transposé correctement la directive européenne dite "Habitats". Cette fois la Cour a estimé que les listes des programmes et projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements devant faire l'objet de l'évaluation de leurs incidences sont trop restrictives.

Un nouveau revers en ce début d'année internationale de la biodiversité ! La fédération France Nature Environnement (FNE) a pris acte de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne qui était attendue. Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer a lancé un groupe de travail auquel FNE participe, pour faire évoluer ces dispositions. FNE prépare actuellement un nouveau rapport sur les sites Natura 2000 dégradés. On peut citer un projet de carrières dans le massif de la Serre en Franche-Comté qui risque d'obtenir une autorisation malgré des impacts reconnus ou le projet de Ligne à Grande Vitesse dans le Sud-Ouest qui va impacter 6 sites en Poitou-Charentes et une dizaine de sites en Aquitaine, d'autant plus que les études sont mauvaises. Par ailleurs, les travaux actuels de l'autoroute A65 en Aquitaine sont très mal conduits et impacteront à terme 6 sites Natura 2000. Rappelons que le Parc de la Poudrerie est inclus dans les sites Natura 2000 du département et comme le montrent les exemples ci-dessus, rien n'est jamais acquis définitivement ! (source FNE)

Les Amis du Parc ont trente ans !

En 2000 lorsque nous célébrions nos vingt ans d'existence nous écrivions : déjà vingt ans ! Mais le temps passe vite, alors aujourd'hui revenons sur ces trente années durant lesquelles il a fallu se battre pour garder le premier site classé du département.

Que dire de nouveau ou de distinctif dans ces moments qui n'ait été déjà relaté ? Nous avons repris les archives du journal que nous éditons depuis 1987. Il apparaît que nous ne sommes pas restés inactifs pendant ces années ! Les Fondateurs de l'association (officiellement reconnus lors de notre assemblée générale de mars dernier) ont eu raison de vouloir se doter de structures en vue de protéger le site et d'informer le public. Si l'association des « Usagers du Parc » était destinée à contenir les projets destructeurs, le Musée des Poudres participait à la mémoire d'un siècle d'activité industrielle et humaine. Bien sûr toutes les initiatives n'ont pas été couronnées de succès, il y a eu des échecs, mais nous avons toujours été présents y compris dans les moments difficiles. Nous pensons avoir fait honneur à notre engagement initial et invitons les nouveaux adhérents et plus généralement tous ceux qui souhaitent s'informer sur l'histoire du Parc et mieux en appréhender la situation actuelle à se plonger dans ces archives (sur notre site).

Les problèmes soulevés par l'association ont-ils fondamentalement changé en trente ans ? Raisonnablement non, car les mêmes questions sont toujours d'actualité : l'avenir du Parc, les bâtiments, les attaques sournoises contre le site classé, etc... On s'aperçoit que politiquement et malgré l'engagement de certains Élus locaux, rien n'est acquis. Cent fois sur le métier... vous connaissez la suite. Imaginez-vous qu'en 1987 nous parlions déjà du transfert de

propriété du Parc vers une collectivité territoriale. En 2010, le discours est le même et encore plus incertain avec une reprise en gestion par le Conseil général dont les Élus seront prochainement communs avec ceux de la Région qui aujourd'hui se décharge de toute participation. Les choses ne sont pas simples.

MÊME LA NATURE S'EN MÊLE.

Toujours en parcourant les archives, nous lisons : « les rafales de vent qui ont balayé notre région n'ont malheureusement pas épargné notre Parc. Un premier bilan dressé par les forestiers indique que plus de trois cents arbres de toutes tailles ont été arrachés ». Bien sûr vous pensez à la tempête du siècle en 1999 ! Et bien non, il s'agissait de celle de 1990. Les éléments naturels aussi sont récurrents. Dans ce bulletin on apprend que la procédure pour le classement du Parc est lancée. Une bonne nouvelle qui aboutira quatre ans plus tard à la signature de l'acte officiel par le premier ministre. Un atout non négligeable et au bilan très positif même si certains ne se sont pas privés ensuite de considérer cette décision comme un obstacle à la réalisation de leurs

**Quelques
uns des faits
marquants
de ces trente
ans en photos !**



La venue du ministre Brice Lalonde en 1989



Sensibilisation du public à la préservation des sous-bois en 1994



Exposition d'astronomie en 1992

Visite des travaux sous la piste cyclable en 1994



Réhabilitation de la parcelle 19 avec l'école Desnos de Sevrans en 1996



Présentation de la pétition lors des élections législatives en 1997



Construction du bassin de rétention des eaux et du futur golf en 1994



projets. Et puis l'année 1995 est arrivée avec son flot de mauvaises nouvelles. Nous apprenions alors que l'État, propriétaire, mettait un terme à son engagement financier. Voilà bien un engagement parfaitement tenu dans le temps ! Son retrait sans solution de rechange a interpellé de nombreux riverains (le nombre d'adhérents à fortement augmenté durant cette période) mais aussi de nombreux Élus locaux. Il était indispensable que l'association agisse rapidement en mobilisant la population et en l'informant des risques engendrés par cet abandon.

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT

Diverses interventions : questions à l'Assemblée nationale, au premier ministre, au ministre de l'environnement, vœux votés en Conseil régional et Conseils municipaux ont ponctué cette mobilisation de grande ampleur. Tout est allé au-delà de nos espérances les plus folles dans cette mobilisation. 30 000, 50 000 signatures d'une pétition initiée dans une cuisine (c'est dire nos moyens de l'époque). Ce fut un succès, tout le monde était sur le pont pour cette cause. L'association a montré ses capacités de mobilisation et a été reconnue comme un interlocuteur responsable, au point de susciter une certaine méfiance chez quelques uns. C'est à cette époque que nous

avons vu sortir de nulle part une autre association de défense du Parc forestier. Peut être pour mieux nous contenir. Au fait, où est-elle cette association aujourd'hui ? Le retrait de l'État en 1995 eut aussi d'autres conséquences pour nous. En effet, le président de l'époque, fonctionnaire au ministère de l'environnement, a souhaité se retirer afin de ne pas mettre en porte à faux l'association qui s'engageait dans une action difficile. Un nouveau président fut élu pour lui succéder et pour la première fois, sans lien avec les poudriers ou l'administration. C'était un gage d'indépendance en ces temps plus que troublés. Il nous faut rendre hommage à Marius Boeuf, René Amiable et Jean Pascal Ciattoni qui ont pendant quinze ans accompli un travail important pour construire l'association des Usagers puis des Amis du Parc. Après quelques années d'incertitude, il faudra attendre 1999 et l'arrivée de l'Agence des espaces verts pour qu'un nouvel espoir apparaisse. Très vite nous nous sommes aperçus que les choses ne seraient pas aussi simples qu'espéré ! Parmi nos regrets le comité de pilotage mis en place après la signature de la convention liant l'État et la Région tient une place importante. En effet, ce comité réunissant tous les acteurs du Parc n'a été convoqué que trois ou quatre fois alors qu'il aurait dû permettre des initiatives, faire naître de nouvelles idées. Cela représente bien l'état d'esprit dans lequel il a fallu évoluer ces dix dernières années. Peut-être qu'une association qui se permet de donner un avis sur de nombreux dossiers et qui est présente au quotidien sur le site était ressentie comme un élément non désiré mais plutôt imposé !

DES ACTIONS DE TERRAIN

Parmi les heureuses initiatives retenues ces dernières années il y eut la réhabilitation de la parcelle 19 à l'entrée du pont du canal de l'Ourcq. Nous avons proposé cette intervention à l'école Desnos de Sevrans.

suite page 6...



Lorsque la Poudrerie de Sevrans-Livry ferme ses portes en 1973, l'usine compte plus de 300 bâtiments. Le choix du Ministère de l'Environnement de créer un parc forestier ouvert au public implique alors la destruction d'un grand nombre de ces constructions poudrières. Une partie de ce patrimoine historique caractéristique des manufactures de l'Etat du 19^{ème} siècle, soit une trentaine de bâtiments, sera finalement sauvée de la démolition grâce à l'action d'un petit groupe composé de

IL FAUT SAUVER LES BÂTIMENTS !

René Amiable dernier directeur de l'établissement, d'anciens poudriers, de Jean Astruc Président de la société historique du Raincy et Dominique Rozan de l'ONF. Trente ans plus tard, la situation est alarmante. Si quelques bâtiments ayant reçu

une affectation ont été rénovés (Pavillon Maurouard, bâtiments de l'entrée Burlot), une autre catégorie demande de toute urgence une attention particulière comme le Boris, les arcs de transmission, le groupe XI. Quant aux bâtiments à l'abandon se trouvant autour du musée des Poudres (GAMMA, hangar à soufre...) ainsi que la halle de Vaujourns et le centre nature de Sevrans, leur état de délabrement avancé laisse supposer leur disparition à court terme.

Les Amis du Parc ne sont pourtant pas restés inactifs. En 1998, un premier document élaboré par la commission musée retraçait l'histoire de chaque bâtiment et proposait des affectations permettant de leur donner une seconde vie. En 2003, un nouveau document intitulé



« Le Patrimoine bâti rénové » proposait un projet global de réhabilitation s'appuyant sur 2 composantes : l'une culturelle (l'espace Jean Henri Fabre) et l'autre technique (le pôle scientifique Alfred Nobel). Avec l'appui de ces documents, nous n'avons cessé d'alerter les responsables politiques pour qu'une solution permettant de garantir l'intégrité de ce patrimoine soit trouvée. A ce jour, toutes nos démarches sont restées vaines et nos courriers lettres mortes au sens littéral du terme.

Cette absence de volonté politique a été une nouvelle fois illustrée en 2009. Le groupe de travail composé de représentants des 4 communes et des Amis du Parc, outre la définition des missions et de l'organisation de la future structure de gestion, proposait un schéma directeur pour les 10 années à venir dont le deuxième volet était consacré au bâti. Nous insistions sur la nécessité de mettre en place des mesures conservatoires pour les bâtiments qui nécessitent une intervention immédiate. Ces propositions n'ont trouvé aucun écho. Le transfert de gestion de l'Agence des Espaces Verts au CG93 n'étant pas à même de résoudre le problème du bâti, reste t'il encore des solutions permettant de sauvegarder ces témoins d'une Poudrerie Impériale ?





...suite de la page 4

Plusieurs classes de CM2 étaient venues une journée pour réparer les dégâts causés par les piétons et les cyclistes dans les sous-bois. Aujourd'hui cette parcelle est encore en bon état mais il y a manifestement un manque de volonté et de moyens affectés à cette mission. Une opération identique s'est déroulée en 2008 et 2009 avec les chantiers Concordia mais tout cela reste assez anecdotique en regard des besoins. Et puis il y eut aussi le lancement des Rencontres de la Poudrerie. Il y a eu enfin toutes ces initiatives qui ont permis à chacun d'entre nous, aux écoles, aux randonneurs etc, de pouvoir continuer à profiter de ce Parc hautement symbolique d'une qualité environnementale tant

recherchée en Seine Saint Denis mais qu'il m'est impossible de développer de façon exhaustive dans le seul cadre de ce journal.

Quel a été le rôle de notre association dans la vie locale, la dimension sociale des engagements de tous ses bénévoles de 1980 à 2010 ? La réponse est simple lorsqu'on lit le 1er numéro de « La Lettre du Parc » daté de 1987 : au vu de sa dénomination, « Association des Usagers du Parc Forestier National de Sevran », elle avait des objectifs très clairs : être tournée vers les usagers du parc en les informant régulièrement, tout en veillant à la protection de ce dernier. L'association devait également répondre à des besoins d'animations sur le parc, ce qu'elle fit pour com-

mencer avec les visites guidées à caractère pédagogique pour un public scolaire puis, à partir de 2002 avec « Les saisons culturelles » qui devinrent « les Rencontres de la Poudrerie » en 2005.

UNE RECONNAISSANCE LÉGITIME

Dans le temps ces objectifs n'ont pas changé et la longévité de notre association prouve qu'elle avait, dès le départ, bien compris la nécessité de sauvegarder ce magnifique parc et de prendre en compte les besoins des populations locales vivant dans un milieu très urbanisé.

Ces actions ont été basées sur le bénévolat et sur une dimension conviviale, tout en étant légitimées par l'obtention des agréments « Jeunesse et sport » et « Éducation nationale », ainsi que celui d'« Association de défense de l'environnement et du cadre de vie ». Les prestations destinées aux adhérents et au public en général n'ont de sens que si elles correspondent à l'objet social de l'association et à ses valeurs. L'organisation interne de l'association doit donc s'adapter et évoluer pour mieux assurer la satisfaction des besoins des usagers et des adhérents. Ainsi, certaines commis-

Depuis sa création notre association cherche une solution à la surfréquentation du Parc Forestier de la Poudrerie en permettant à ceux qui le fréquentent de pouvoir effectuer des « échappées » vers d'autres espaces boisés qu'ils soient naturels ou arborés. Il en existe tout autour du parc mais plusieurs d'entre eux sont

LA COULÉE VERTE, UNE URGENCE !

menacés par l'urbanisation galopante (*). Notre objectif est donc de relier plusieurs parcs et espaces boisés les uns aux autres, afin de permettre aux piétons et cyclistes de faire de longues promenades au cœur de paysages contrastés, à l'écart de toute circulation automobile. En plus de la surfréquentation, l'autre danger serait l'isolement du parc forestier de la poudrerie comme seul garant d'une biodiversité sauvage. Il ne peut constituer l'un des seuls lieux forestier accueillant la flore et la faune sauvage sur le nord-est du département, car si les oiseaux circulent aisément, les autres espèces « à pattes » restent prisonnières de leur site d'origine. Cette coulée verte aurait donc pour avantage de permettre à la faune (notamment les mammifères) de pouvoir passer d'un site à un autre pour se régénérer et apporter une pérennité à la biodiversité. Comme présenté à l'Assemblée générale de l'association le 6 mars dernier, il est donc nécessaire de créer un lien entre ces espaces verts, le parc forestier de la poudrerie constituant naturellement l'axe central de cette coulée verte. Elle relierait au Nord : le parc forestier de la poudrerie > à la plaine Montceleux (35 ha) > au parc de la Pépinière (14 ha) > et au parc du Sausset (200 ha). Les communes de Villepinte et de Sevran, concernées par ce projet, envisagent de créer une trame verte partant du parc forestier de la poudrerie jusqu'à Tremblay en France tout en construisant un éco-quartier sur la plaine



Chantier de réhabilitation des merlons

sions ont dû évoluer mais d'autres comme le « Musée » « l'Astronomie » sont restées stables. La commission « Nature » regroupe aujourd'hui la botanique, la faune et l'ornithologie et une nouvelle commission a été créée : « Photovideo », tournée vers de nouvelles demandes de nos adhérents. Ces derniers peuvent participer à leurs activités tout au long de l'année. Ce sont des milieux d'échanges et d'apprentissage dans la bonne humeur, Le plus dur étant de faire le premier pas ! D'autres activités sont davantage tournées vers un public plus large. C'est le cas

aujourd'hui des « Rencontres de la Poudrerie » qui intéressent plusieurs milliers de visiteurs chaque année au travers d'animations diverses. L'un de nos objectifs est de mobiliser le tissu associatif du département en offrant à d'autres associations la possibilité de venir exprimer leurs talents. Par ailleurs la sauvegarde de l'espace naturel nous a amené, deux années de suite, à monter un projet avec des jeunes bénévoles internationaux pour mettre en place des protections autour des « Merlons », ces buttes de terre qui datent de la création de la poudrerie. Des panneaux

destinés au public ont été posés sur ces merlons pour informer les usagers de leur caractère historique et du respect qu'il était nécessaire d'y apporter pour assurer leur sauvegarde. La sensibilisation du public au respect du milieu forestier ainsi que l'information des populations locales sur les sujets pouvant porter atteinte à l'intégrité du parc représentent une part importante de notre mission d'information. Par ailleurs, notre rôle éducatif des plus jeunes se fait dans l'espoir de faire naître des esprits responsables vis-à-vis de l'environnement.

ENCORE TANT À FAIRE

Voici en quelques mots notre histoire et notre vie quotidienne. Il y a encore tant à faire pour la protection et la découverte de notre environnement comme le montrent les deux articles consacrés ci-contre aux bâtiments et à la coulée verte ! Et l'on pourrait citer aussi les mares bien que déjà évoquées dans un précédent journal. L'association est riche de ses bénévoles mais il faut sans cesse penser à accueillir de nouvelles idées en attendant de célébrer nos quarante ans en 2020 ?

Montceuleux et le parc de la Pépinière. Au sud : le parc forestier de la poudrerie > aux coteaux de l'Aulnoye (environ 900 ha avec la forêt de Bondy, les bois de Bernouille, du Renard et de la Couronne en liaison avec la promenade de la Dhuis). Tout

(*) Notre statut d'association agréée « pour la protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants » pour les villes de Livry-Gargan, Sevrans, Tremblay, Vaujours et Villepinte nous engage à nous opposer à tout projet susceptible de porter atteinte à notre environnement.

reste à faire, les villes concernées, Vaujours et Livry-Gargan, n'étant pas (jusqu'à présent) sensibilisées à cet objectif environnemental. Pour la partie nord, du fait des retombées du projet gouvernemental « Grand Paris » il y a un fort risque que s'impose aux deux villes une forte urbanisation les privant ainsi de toute initiative en matière d'urbanisme respectant les normes environnementales préconisées pour les éco-quartiers. Pour l'intercommunalité (récemment mise en place) entre les villes de Sevrans, Tremblay et Villepinte réaliser cet éco-quartier serait une première action d'envergure. Cela devient URGENT car les projets du Grand Paris commencent par le 93.



**UN PROGRAMME
CULTUREL ET LUDIQUE
PROPOSÉ PAR LES AMIS
DU PARC ET DES
ASSOCIATIONS LOCALES.**



24 avril au 2 mai
2^{ème} salon nature des photographes d'île de france « flore, faune, paysages du monde » -invité d'honneur Even Photographe Animalier- PAVILLON MAUROUARD samedis et dimanches de 10h à 18h, du lundi au vendredi de 14h à 18h

6 & 13 juin
La Fédération musicale d'Île de France propose « les concerts de l'été » avec orchestres et harmonies régionaux FORUM de 14h à 18h

2 et 3 octobre
Exposition libre des photographes de notre commission photo-vidéo. Venez vous informer sur les techniques de prises de vues PAVILLON MAUROUARD de 10h à 17h

23 et 24 octobre
Journées nature d'automne avec la commission nature « arbres, champignons et baies » PAVILLON MAUROUARD de 14h à 17h

30 et 31 octobre
Goûts et couleurs d'automne, venez déguster des produits naturels dans une ambiance festive PAVILLON MAUROUARD de 14h à 17h

dimanche 9 mai
Les Amis du parc célèbrent leurs 30 ans d'existence « exposition / rétrospective » PAVILLON MAUROUARD de 10h à 18h



LES RENCONTRES DE LA POUDRERIE

programme du 24 avril au 31 octobre

15 au 24 mai
Fête de la nature : année internationale de la biodiversité « 1^{ère} exposition : la faune du parc, comment protéger la biodiversité » « 2^{ème} exposition : prédation et biodiversité » PAVILLON MAUROUARD de 14h à 18h

29 et 30 mai
Théâtre amateur en anglais « piécette comique écrite d'après un scénario de Woody Allen » PAVILLON MAUROUARD à partir de 16h

5 au 13 juin
Centre culturel de Villepinte « exposition de peinture » Peintures à l'huile, aquarelles et pastels et peintures sur soie ainsi que des sculptures et des ouvrages en bois. PAVILLON MAUROUARD samedis et dimanches de 10h à 18h, en semaine de 10h à 12h et de 14h à 18h

19 au 27 juin
Les Artistes du parc forestier, « exposition de peinture » PAVILLON MAUROUARD mercredi, samedis et dimanches de 9h à 19h, autres jours de 9h à 12h et de 14h à 19h

mercredis du 7 juillet au 15 septembre
Ateliers de peinture en plein air avec « APLICA » pelouse face au FORUM dès 14h, ouverts à tous

18 et 19 septembre
Journées européennes du patrimoine, MUSÉE DES POUDRES et PAVILLON MAUROUARD de 14h à 17h

9 au 17 octobre
L'association Contraste présente « exposition de peinture : univers d'artistes » peintres, plasticiens, photographes et sculpteurs PAVILLON MAUROUARD samedis et dimanches de 10 h à 17h, en semaine de 14h à 17h

www.apfp.fr

Sauf indications contraires, les manifestations se déroulent au Pavillon Maurouard. Programme donné sous réserve de modifications. Pour connaître le programme détaillé, vous pouvez consulter notre site www.apfp.fr. Vous pouvez également nous écrire à rencontresdelapoudrierie@apfp.fr uniquement à propos de ce programme. En visitant les différentes expositions ou activités mises en place à l'occasion de ces Rencontres de la Poudrierie, le public accepte que son image puisse être utilisée afin de promouvoir l'association et le Parc de la Poudrierie.

La Commission Astronomie des Amis du Parc vous propose cette année des rendez-vous pour comprendre et observer le ciel.

> 24 avril : Ateliers sur le ciel de printemps, carte du ciel de 14h à 17h30 au Forum. Observation* de la Lune, Saturne, Mars et les Pléiades au télescope dès 20h30.

> 19 juin : atelier cadran solaire, lumière du soleil, observation du soleil au télescope de 14h à 17h30 devant le pavillon maouroard. Observation* de la Lune, Mars, Saturne.

> 18 septembre : atelier ciel d'automne, carte du ciel, diaporama sur Jupiter de 14h à 17h30 au Forum. Observation* des constellations d'été.

> 9 octobre : atelier ciel d'hiver, carte du ciel, diaporama sur les objets de Messier de 14h à 17h30 au Forum. Observation* du ciel d'automne.

*rendez-vous en zone nord du Parc (chemin du baliveau à Sevran), annulées si le temps est couvert.





exclusivement réservé aux enfants

La perruche à collier

dessin : www.illustration.net

Parlons un peu de cet oiseau qui fréquente le parc forestier maintenant depuis quelques années, volant souvent en petite bande, très bruyant, par des cris stridents répétés. Aujourd'hui, il y aurait environ 1100 (estimation 2008) de ces oiseaux en Ile de France, mais il est également présent ailleurs, nord de la France, Belgique, Angleterre, Espagne et autres lieux en Europe... Dans leur pays d'origine, (forêts tropicales d'Afrique, Inde, Pakistan, ...) les perruches à collier fréquentent essentiellement les bois, les forêts et les plaines boisées, humides ou sèches. Elles nichent quasi exclusivement dans les cavités d'arbres. On note un régime exclusivement granivore-frugivore. Opportunistes elles exploitent largement



les ressources alimentaires fournies par les nourrisseurs (graines, et boules de graisse notamment). Elles trouvent aussi leur nourriture auprès d'une variété importante d'essences sur lesquelles sont prélevées graines, fruits ou bourgeons. la Perruche à collier exploite les essen-

ces locales ou exotiques, installées dans nos parcs et jardins. Le mâle possède un fin collier noir/ rosé que les femelles et les jeunes (jusqu'à l'âge de 3 ans) ne possèdent pas. Leur présence est une remarquable adaptation après probable

ment des introductions involontaires (ou volontaires pour certaines), pouvant quand même poser quelques problèmes auprès de certaines espèces autochtones.

Voir également en page 2.



ils vivent dans l'eau

Elle fait la muette.	1	-	-				P		
Chasseur solitaire avec de grandes dents.	2	-	-				O		
Il vit dans le sable ou le gravier.	3	-	-				U		
Carnassier des eaux calmes.	4	-	-				D		
Celle de Schubert est célèbre.	5	-	-				R		
On la tend quand elle n'est pas un poisson.	6						E		
Elle en pince pour sa rivière.	7	-	-				R		
Grand poisson originaire du Danube.	8	-	-				I		
Un corps mince bleu-vert et argenté.	9	-	-				E		

Les réponses sont en page 11

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

L'association propose depuis plus de 25 ans des activités à caractère pédagogique sous la houlette de bénévoles passionnés et pratiquant eux mêmes l'activité transmise. L'association est à ce titre agréée par l'Éducation nationale.

> découverte des arbres du parc : les arbres constituent la principale richesse du parc et permettent l'éveil des sens des plus petits. En alliant balade forestière pour apprendre/observer et présentations pédagogiques, les enfants vont découvrir le rôle des arbres dans l'écosystème forestier, leur fonctionnement modifiant leur apparence selon les saisons, par l'observation des bourgeons, des fleurs, des feuilles, des fruits, des écorces...

saisonnalité : toute l'année avec 2 saisons privilégiées : le printemps et l'automne.
durée : 1h30 minimum /
public : à partir du cp (1)



> le monde des insectes : les animations seront déclinées sous 2 formes :
*la première, en direction des petites classes (jusqu'à ce 2) consiste en une approche ludique du monde des insectes. cela à travers des jeux de reconnaissance et d'observation que ce soit avec les insectes qui vivent

dans les arbres morts, les mares ou les pelouses, cela avec les boîtes à loupes et des loupes binoculaires,
*la seconde, proposée aux cm1/cm2 et collège sera plus technique avec un travail sur la physiologie et l'anatomie des insectes. leur place dans le monde du vivant et leur rôle dans la chaîne alimentaire. des observations seront effectuées avec les loupes binoculaires et microscopes.
saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

> initiation à l'astronomie : parce que la première science humaine fut l'astronomie, la connaissance du ciel est un élément incontournable de l'éducation à l'environnement. notre association peut apporter les supports pour la mise en place de projets scientifiques et techniques. nous offrons à l'enseignant et à sa classe une initiation à l'astronomie, à la découverte de l'univers afin de mieux comprendre la place qu'y occupent la terre et les êtres vivants.

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du ce1 (1)

> observation de la faune de la mare : les mares sont des écosystèmes riches et mystérieux mais tellement fragiles qu'ils sont en voie de disparition. après une présentation vidéo de l'ensemble des habitants de la mare, les enfants pourront observer sur le terrain avec des boîtes à loupe les animaux qui vivent dans - et sur - la mare et avec des monoculaires observer ceux qui vivent sur la mare.

saisonnalité : le printemps (d'avril à fin juin)
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

> les animaux du parc et leurs habitats : parce que les animaux sauvages vivent avec nous sans que nous les connaissions vraiment... il faut apprendre à les observer, les écouter... et respecter leurs habitats (nids, terriers, mares) après une présentation, les enfants vont devenir de vrais petits observateurs avec des boîtes à loupe pour observer les

insectes, les larves et des jumelles / monoculaires pour apprendre à reconnaître les animaux du parc dans la forêt ou sur les mares.

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

> découverte du parc : il s'agit dans le cadre d'une balade, d'approcher l'histoire poudrière à partir des principaux bâtiments qui ont subsisté, observer la flore (les arbres notamment) et la faune (autour des mares) pour apprécier la richesse écologique du parc forestier. en parallèle sont expliquées et recommandées aux enfants les règles minimales pour respecter la nature et l'environnement.

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cm1



pagnateurs (1 pour 5 enfants) c'est impératif pour les classes de cp/ce1/ce2 pour les autres classes cm1/cm2 (1 pour 7).

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

> découverte du parc au fil des saisons : le parc au fil des saisons permet d'aborder divers thèmes naturalistes à travers 7 animations distinctes : balade dans le parc et découverte pédagogique des arbres, découverte de la flore et des animaux de la mare, découverte de la boussole et apprentissage de l'orientation, initiation à l'astronomie, découverte de l'histoire poudrière de la faune et la flore du parc, découverte des animaux du parc et de leurs habitats, découvrir le monde des insectes. Les classes s'engageant sur un cycle de 4 animations (parmi celles que nous proposons) bénéficient d'un tarif spécial (30€ par animation au lieu de 40€).

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

des Activités d'éveil
et d'éducation
à l'environnement
pour Petits et Grands

Programmes et conditions
générales sur notre site
www.apfp.fr

> s'orienter en découvrant le parc : la randonnée est une activité incontournable de découverte et de sensibilisation à l'environnement. les enfants effectueront un parcours dans le parc après avoir appris les rudiments de l'orientation comme lire une carte et se servir d'une boussole. prévoir des accom-

(1) sous certaines conditions, il est possible d'accueillir des maternelles grande section. Pour faciliter les contacts, laissez nous un courriel à contact@apfp.fr cela aidera à la prise en compte de votre demande et surtout nous permettra de vous répondre en retour. Un appel téléphonique pouvant ensuite être programmé si besoin.



Le Parc de la Poudrerie pratique !

Le Parc est un site classé ouvert gratuitement tous les jours aux

horaires indiqués ci-dessous. Vous y trouverez deux buvettes : l'une au Pavillon Maurouard, l'autre près de l'entrée Burlot. Sa superficie est de 137 Ha. Il est situé sur les communes de Sevrans, Villepinette, Livry Gargan et Vaujours et géré

par la Région Ile de France (Agence des espaces verts) mais appartient au Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables avec le

soutien financier du département et des communes. L'association composée exclusivement de bénévoles y assure des activités ludiques et pédagogiques.

Pour appeler les gardes : 06 89 10 17 36

Ouverture : de 8h00 à 18h45 en automne et printemps, jusqu'à 17h45 en hiver et 19h45 en été



Réponses aux jeux

- 1-carpe
- 2-brochet
- 3-goujon
- 4-sandre
- 5-truite
- 6-perche
- 7-écrevisse
- 8-silure
- 9-ablette

Ce journal vous a plu, vous souhaitez continuer à le recevoir ? Adhérer à l'association avec le coupon ci-



dessous. Vous recevrez en plus le bulletin des adhérents.

N'oubliez pas notre site :

www.apfp.fr



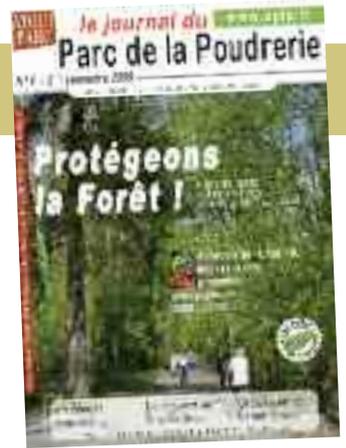
À propos des Amis du Parc...

Une Association de bénévoles au service de la population et du Parc Forestier de la Poudrerie de Sevrans-Livry depuis 30 ans ! Située au coeur de l'antique Forêt de Bondy, la Poudrerie Nationale de Sevrans-Livry a fonctionné pendant une centaine d'années, de 1873 à 1973.

Paradoxalement, pendant un siècle, les poudriers entretenaient et firent prospérer les boisements. Tant et si bien qu'à la fermeture de la poudrerie, l'idée de créer à sa place, un parc forestier ouvert au public fut toute naturelle.

L'association Les Amis du Parc

Forestier de la Poudrerie fut créée en mai 1980 (loi 1901), à l'initiative d'anciens poudriers qui souhaitaient la mise en valeur de ce patrimoine historique, architectural et culturel. Elle est à l'origine du classement du Parc au titre des Sites remarquables en 1994.



Retrouvez les commissions sur notre site www.apfp.fr

Pour recevoir le journal de l'association et le bulletin des adhérents,

j'adhère...

Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____ Profession : _____

email : _____ demande à adhérer à l'association "LES AMIS DU PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE" • Je joins mon règlement d'un montant de _____ € (adhérent : 20€, retraité, chômeur, étudiant : 10€, bienfaiteur : 40€). Chèque à l'ordre des Amis du Parc forestier. > Mes disponibilités me permettent de participer à l'organisation des expositions, manifestations diverses, au fonctionnement des commissions : oui** non**. Je souhaite participer aux activités de la commission : Découverte de la Nature**, Défense du Parc et des usagers**, Musée et patrimoine historique**, Astronomie**, Photo-vidéo**. (**rayer la mention inutile.)

Fait le : _____ à : _____

Signature*** (pour les mineurs, cadre ci-contre à remplir obligatoirement)

Je soussigné _____ autorise _____ (mineur) à adhérer à l'association des Amis du Parc et à participer à toutes les activités organisées par celle-ci.

Bulletin d'adhésion à envoyer au siège social de l'association : Les Amis du Parc Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours. Vous recevrez alors votre carte d'adhérent et deux fois par an le journal "Atout Parc" ainsi que le bulletin des adhérents. Les informations sont exclusivement destinées à l'association. Les réponses sont obligatoires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" de janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Comment est née l'idée de préserver le patrimoine industriel ?

J'ai eu l'idée d'honorer la mémoire poudrière et le désir de sauvegarder un patrimoine industriel et humain en m'appuyant sur le fait que la dernière activité de la Poudrerie avait cessé exactement cent ans après son démarrage.

Avec quel recours et moyen ce sauvetage a-t-il pu se faire ?

J'ai donc proposé à mes supérieurs de la Direction Générale de l'Armement, la création d'un musée de la poudrerie à laquelle ils ont acquiescé. Je leur ai demandé de mettre à ma disposition des locaux pouvant convenir pour exposer divers objets et documents, matériels etc... C'est dans la partie du site conservée par le Ministère de la Défense et dans l'ancien laboratoire d'électronique que six salles ont été affectées au musée et rénovées par le Service Technique des Poudres et Explosifs. Une convention passée avec « les Amis du Parc », toujours en

au public en novembre 1982. Il aura donc fallu attendre huit années avant d'inaugurer le musée.

Quels étaient alors les objectifs de l'association ?

Ils étaient doubles : sauvegarder le site forestier et son patrimoine industriel dans son intégralité et pouvoir les rendre accessibles au public. Faire découvrir en particulier, aux plus jeunes ce nouvel espace vert par des animations à travers les différentes commissions : Nature, Jardins scolaires, Culture et Loisirs, Musée. Etre attentif au devenir du parc avec la commission Défense du Parc et des Usagers.

Pensez-vous qu'une aide à la remise en état de bâtiments permettant l'accueil du public et la présentation de ces machines puisse être envisagée ?

Le musée possède dans l'ancienne école d'apprentissage une annexe baptisée « Hall des machines » abritant des anciens appareils de fabrication des



René Amiabile,

Conservateur du Musée technique des poudres de l'armement.

Propos recueillis par l'équipe d'animation du Musée (ci-dessous en 1999).

L'histoire de la Poudrerie Nationale de Sevran-Livry commence en 1873 avec Gustave Maurouard, son premier directeur. Durant un siècle, on a fabriqué des poudres civiles et militaires. L'activité cessera totalement en 1973. René Amiabile son dernier directeur aura la douloureuse tâche, après de longues années de service de la production, d'assurer la fermeture du site. En 1974 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, après de nombreux projets avortés, il est décidé de convertir cet espace industriel en un parc forestier ouvert au public. René Amiabile nous parle de cette époque et de la préservation du patrimoine.

Quelle est la raison de la fermeture de la Poudrerie ?

EN 1957, la France a adhéré au Traité de Rome qui instituait le marché commun. Or il existait en France un monopole de l'Etat des Poudres et Explosifs qu'il a fallu aménager pour permettre aux Etats membres de se concurrencer. C'est ainsi que la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE) a été créée en 1971. Trois poudreries dont celle de Sevran-Livry ont fermé à cette époque. En la fermant on résolvait le problème de plus en plus aigu créé par l'urbanisation aux alentours, exposant la population environnante aux conséquences d'un accident pyrotechnique. Par ailleurs le recrutement d'ouvriers de fabrication de poudres était plus aisé en province.

vigueur, a fourni la main d'œuvre gratuite pour assurer le bon fonctionnement du musée et son agrandissement. Je me suis appuyé sur une équipe de bénévoles, pour la plupart des anciens poudriers ainsi que sur des personnalités locales, intéressées au devenir du site, en particulier J. Astruc, Président de la Société historique du Raincy et des pays d'Aulnoye (créateur d'une salle retraçant l'histoire de la Poudrerie) et D. Rozan de l'ONF. La mairie de Livry-Gargan autorisait l'ouverture

poudres de grande taille, mis à l'abri en attendant d'être restaurés et il faudra pour cela obtenir des crédits.

Pour conclure, que souhaitez-vous pour les années à venir ?

Je souhaite qu'on sauvegarde pendant de longues années encore le patrimoine technique historique de la poudrerie de Sevran-Livry y compris le patrimoine bâti et pour cela que l'équipe des bénévoles en place au sein de l'association des « Amis du Parc Forestier » puisse se renouveler au fil des ans.

Des six salles du Musée des Poudres ouvertes en 1982, nous en comptons aujourd'hui treize accueillent tout au long de l'année un bon millier de visiteurs. Du matériel attend encore d'être présenté.

